

# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 24 avril 2009 à 18 h 00

-----  
AUJOURD'HUI vingt quatre avril deux mille neuf

**LE CONSEIL MUNICIPAL** de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 17 avril 2009, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Serge GODARD, Maire, président la séance**

**Présent(e)s :**

**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Bruno SLAMA, Louis VIRGOULAY**

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :**

**Manuela FERREIRA DE SOUSA, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Claudine LAFAYE, Thierry ORLIAGUET, Christine PERRET, Marie SAVRE**

**Excusé(e)s :**

**Jean-Philippe VALENTIN**

**Absent(e)s :**

**Secrétaire :**

**Sandrine CLAVIERES**

*Monsieur Philippe GORCE, qui avait donné pouvoir à Madame Monique BONNET, est présent à partir de la question n° 2.  
Madame Nicole BARBIN quitte la séance après le vote de la question n° 6.*

*Madame Odile VIGNAL donne pouvoir à Madame Danielle AUROI et quitte la séance après le vote de la question n° 6.*

*Monsieur René MAYOT donne pouvoir à Madame Claudine KHATCHADOURIAN-TECER et quitte la séance après le vote de la question n° 15.*

*A partir de la question n° 10, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.*

-----  
**Rapport N° 49**

**REGIE HALTE-GARDERIE FONTAINE DU BAC - DEMANDE DE REMISE  
GRACIEUSE ET DE DECHARGE DE RESPONSABILITE**

-----

La régie de la halte-garderie Fontaine du Bac a fait l'objet d'une vérification par Monsieur le Trésorier Principal Municipal le 30 décembre 2008. Un déficit d'un montant de 80,50 € correspondant à la régie de recettes a été constaté suite au cambriolage de la structure dans la nuit du 28 au 29 décembre 2008.

Madame Blandine BOISSAU, régisseur titulaire, a sollicité le sursis de versement de la somme, la remise gracieuse et la décharge de responsabilité.

La décharge de responsabilité est accordée en cas de circonstances de force majeure, ce qui implique qu'aucune faute ou négligence n'a été commise par le régisseur, ce qui est le cas pour Madame Blandine BOISSAU.

Conformément à l'instruction codificatrice sur les régies n°06-031-A-B-M du 21 avril 2006, le Conseil Municipal est appelé à délibérer sur les demandes de remise gracieuse et de décharge de responsabilité.

Dans le cadre de la simplification des procédures administratives (décret n° 2008-227 du 5 mars 2008 et l'arrêté du 5 mars 2008), le Trésorier Payeur Général décidera ensuite de la décharge de responsabilité ou de la remise gracieuse des sommes mises à la charge du régisseur.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'émettre un avis favorable aux demandes de remise gracieuse et de décharge de responsabilité présentées par Madame Blandine BOISSAU.

**DELIBERATION**

La présente proposition est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Fait à Clermont-Ferrand, le 30 avril 2009

**POUR LE MAIRE  
L'ADJOINT**

**ALAIN BARDOT**